

Vote du P.L.U. le 13 mars ?

Le conseil municipal se prépare à voter le PLU lors du dernier conseil du maire actuel, et 2 jours avant la fin de son mandat.

Si ce projet était voté en l'état, sans tenir compte :

- des avis des Personnes Publiques Associées,
- des remarques des habitants de Corbreuse.

A quoi sert la procédure d'enquête publique ?

Le village est donc livré à l'avidité des promoteurs ... Alors que le rapport du commissaire enquêteur n'était pas terminé, les propriétaires des terrains concernés ont reçu de Nexity (promoteur immobilier) un courrier en date du 19/02 pour proposition d'achat en vue de la réalisation du projet immobilier tel que prévu par la Mairie.

Nous souhaitons le report du vote de ce PLU, le temps d'un échange et d'une concertation constructive afin de prendre en compte l'avis des Corbreusois, notre demande a été rejetée lors de notre rendez-vous du 9 mars avec le maire et son adjoint.

Venez assister au Conseil Municipal du 13 mars à 21h !

Le vote du PLU doit être reporté !

Le P.L.U. doit être amendé !



preservons-corbreuse@outlook.com



www.preservons-corbreuse.com